

# PRIX DE THÈSE ANOFEL 2011

Chaque année, l'Association Française des Enseignants et Praticiens hospitaliers titulaires de Parasitologie et de Mycologie Médicale (ANOFEL) remet lors de l'Assemblée Générale du printemps

**2 PRIX de 750 Euros chacun**

Destinés à récompenser le travail

**d'une Thèse d'exercice et d'une Thèse d'Université**

Sont autorisés à s'inscrire :

Tous les étudiants (médecins, pharmaciens, vétérinaires, scientifiques) ayant soutenu leur thèse dans une université française entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2011. Le sujet de la thèse devra obligatoirement se référer à un sujet de la discipline Parasitologie et Mycologie Médicale. Le directeur ou président de thèse ou un des membres du jury devra obligatoirement être membre de l'association ANOFEL. Les thèses en co-tutelle sont acceptées. Seules les thèses rédigées en français sont recevables.

Le jury d'attribution du prix est composé des membres du Bureau d'ANOFEL ainsi que d'autres personnalités retenues pour leur compétence dans le domaine considéré.

Le dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :

Le mémoire de thèse en version papier en 2 exemplaires

Le mémoire de thèse en version pdf sur un CD

Un *curriculum vitae* résumé (2 pages maximum, interligne simple) faisant apparaître entre autres, le titre des publications tirées de la thèse et la situation professionnelle du candidat au moment de l'envoi de la thèse

Les candidats désirant concourir doivent adresser leur dossier de candidature complet avant le **15 janvier 2012** (dernier délai) au Dr Laurence LACHAUD. Département de Parasitologie-Mycologie. C.H.U. de Montpellier, 39 Av. Charles Flahault (site Antonin Balmès). 34295 Montpellier cedex 5. Mel : [llachaud@gmail.com](mailto:llachaud@gmail.com)